

Séance  
ordinaire du 18  
mars 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-HUITIÈME (18<sup>e</sup>) JOUR  
DU MOIS DE MARS DEUX-MIL-VINGT-QUATRE (2024) À COMPTER DE 20 H  
À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40, AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE À  
MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire,  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville soient mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint y assistent.

Sont également présents messieurs Jérôme Boucher et Marc Després de la Télévision de La Mitis.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

24.03.134

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

24.03.135

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

3. Autorisation de signature – intervention à l'acte hypothécaire de Han logement.

**FINANCES**

4. Radiation de comptes à recevoir.
5. Dépôt du projet de règlement 2024-1515 instaurant un programme d'aide financière afin de promouvoir l'utilisation de produits d'hygiène réutilisables.
6. Autorisation de versement de dons.
7. Renouvellement d'adhésion.
8. Modification au règlement 2024-1510 décrétant un emprunt de 5 062 000\$ et une dépense de 5 062 000\$ pour des travaux de réfection des infrastructures dans la rue Ménard et l'avenue Villeneuve.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

9. Autorisation de changement de statut pour monsieur Jérémy Lévesque.

10. Autorisation d'inscription au congrès de la COMAQ 2024 pour le directeur des finances et la greffière.
11. Autorisation d'embauche d'un journalier au service des travaux publics.
12. Autorisation d'octroi de permanence à madame Paméla Arcand au poste de coordonnatrice adjointe aux loisirs.
13. Autorisation d'octroi de contrat à Sécurité Médic pour de la formation en santé et sécurité.

#### LOISIRS

14. Autorisation de versement de la contribution financière de la Ville de Mont-Joli au CLAC.
15. Autorisation à l'organisme « L'armoire à graines » d'organiser une journée de distribution d'arbres.
16. Autorisation de prêt de barrières antiémeutes aux organisations du Festival Country-Western et Sportart de la municipalité de Saint-Gabriel.
17. Autorisation de signature de l'entente entre la Ville de Mont-Joli et le Club Richelieu de Mont-Joli.

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

18. Acceptation du rapport annuel 2023 du service de sécurité incendie de la région de Mont-Joli.
19. Autorisation de résiliation des ententes numéros 1459 et 33-17 intervenues entre la Ville de Mont-Joli et le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la gestion des feux de circulation sur le boulevard Gaboury.

#### TRAVAUX PUBLICS

20. Autorisation d'octroi de contrat – logiciel CTSpec.

#### AFFAIRES NOUVELLES

21. Autorisation de signature de l'entente intervenue dans le cadre de la convention collective entre la Ville de Mont-Joli et le syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale de Mont-Joli.
22. Autorisation d'achat de deux véhicules utilitaires à Rimouski Mitsubishi.
23. Renouvellement d'adhésion.
24. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'appui aux projets de développement économique – volet 2 du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
25. Motion de félicitations.
26. Période de questions.
27. Clôture et levée de l'assemblée.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

24.03.136  
Denis

#### AUTORISATION DE SIGNATURE – INTERVENTION À L'ACTE HYPOTHÉCAIRE DE HAN LOGEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Martin Soucy, maire ou la mairesse suppléante, madame Annie Blais et monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint ou la greffière, madame Kathleen Bossé, à intervenir pour et au nom de la Ville de Mont-Joli à l'acte hypothécaire de Han Logement concernant les droits de résolution de la Ville de Mont-Joli contre le lot 6 554 359.

*Le conseil a pris connaissance de l'acte hypothécaire et l'approuve tel que soumis.*

## FINANCES

24.03.137

### RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville peut annuler, lorsque requis, certains comptes et intérêts à recevoir autres que ceux des comptes de taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'annuler ces comptes et intérêts à recevoir;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la radiation des comptes et intérêts sur les factures suivantes :

D 3007 68	Centre de santé et de services sociaux	250.74\$
D 3009 92	Hydro-Québec	316.46\$
D 3010 89	Sophie Lamond Turpin	2 935.30\$
D 3011 60	Bernard Deroy	250.92\$

24.03.138

### DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-1515 INSTAURANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AFIN DE PROMOUVOIR L'UTILISATION DE PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES

Le conseiller Denis Dubé dépose le projet de règlement 2024-1515 instaurant un programme d'aide financière afin de promouvoir l'utilisation de produits d'hygiène réutilisables.

Ce projet de règlement instaure un programme d'aide financière visant à favoriser les produits d'hygiène réutilisables, notamment les produits d'hygiène réutilisable liés aux enfants, les produits d'hygiène féminine réutilisables et d'autres produits réutilisables. Ce règlement abroge le règlement 2021-1458.

24.03.139

### AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONNS

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

Organisme	Objet	Don
Camp Grand Air Mitis	camp d'été pour ados	250\$
Harmonie de L'École du Mistral	Festival of Musics de New York	200\$
Corporation des Événements spéciaux	Location amphithéâtre	
	Tournoi de balle donnée	2 185\$
	Fête des générations	2 000\$
	Gala de boxe	1 000\$

24.03.140

### RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller JPL et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement d'une adhésion annuelle incluant les taxes à l'association suivante :

Société de sauvetage	224.20\$
----------------------	----------

24.03.141

### MODIFICATION AU RÈGLEMENT 2024-1510 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 5 062 000\$ ET UNE DÉPENSE DE 5 062 000\$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DANS LA RUE MÉNARD ET L'AVENUE VILLENEUVE

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'amender le règlement 2024-1510 puisqu'il comporte deux irrégularités;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a décrété, par le biais du règlement 2024-1510 un emprunt de 5 062 000\$ et une dépense de 5 062 000\$ pour des travaux de réfection des infrastructures dans la rue Ménard et l'avenue Villeneuve;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu unanimement :

- Que l'article 4 du règlement 2024-1510 est remplacé par le suivant : « *Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 5 062 000 sur une période de 20 ans* ».
- Que l'article 5 du règlement 2024-1510 est remplacé par le suivant : « *Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé, et il sera prélevé chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc et d'égouts sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année* ».
- Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**24.03.142**

### **AUTORISATION DE CHANGEMENT DE STATUT POUR MONSIEUR JÉRÉMY LÉVESQUE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le changement de statut de monsieur Jérémy Lévesque de lieutenant éligible à lieutenant, puisque celui-ci a réussi la formation d'officier 1 le 8 mars dernier, et ce, dans le délai prescrit par l'article 8 du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal dans le cadre de la Loi sur la sécurité incendie (chapitre S-3.4. a. 38).

**24.03.143**

### **AUTORISATION D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMAQ 2024 POUR LE DIRECTEUR DES FINANCES ET LA GREFFIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur des finances, monsieur Steve Corneau, et la greffière, madame Kathleen Bossé, à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec du 29 au 31 mai 2024 à Rimouski et d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant total de 1 230\$ plus les taxes pour les deux participants ainsi que le remboursement des frais de déplacement et de restauration. Cette dépense est prévue au budget des services.

**24.03.144**

### **AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Guertin Gauthier, comme journalier – poste permanent, au service des travaux publics. Monsieur Gauthier sera assujéti à la convention collective des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli – CSN et débutera son emploi le 25 mars prochain.

24.03.145

**AUTORISATION D'OCTROI DE PERMANENCE À MADAME PAMÉLA ARCAND AU POSTE DE COORDONNATRICE ADJOINTE AUX LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Arcand a obtenu le poste de coordonnatrice adjointe aux loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de madame Arcand est terminée et que son supérieur, monsieur Roch Nadeau, directeur du service des loisirs recommande l'attribution de la permanence de madame Arcand compte tenu de ses compétences, de la qualité de son travail et de sa bonne collaboration ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'accorder la permanence à Madame Arcand, et ce, en date du 11 mars 2024.

24.03.146

**AUTORISATION D'OCTROI DE CONTRAT À SÉCURITÉ MÉDIC POUR DE LA FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat de formation à Sécurité Médic pour les volets suivants : Protection contre les chutes, entrée et surveillance des espaces clos et cadenassage. Ces formations seront dispensées au service des travaux publics les 16, 17, et 18 avril prochain, et ce ,au coût de 3 350\$.

**LOISIRS**

24.03.147

**AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU CLAC**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 12 500\$ au Carrefour de la littérature, des Arts et de la culture (CLAC) pour l'exercice financier 2024. Cet appui est conforme aux dispositions du protocole d'entente intervenu entre le CLAC et la Ville de Mont-Joli.

24.03.148

**AUTORISATION À L'ORGANISME « L'ARMOIRE À GRAINES » D'ORGANISER UNE JOURNÉE DE DISTRIBUTION D'ARBRES**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'organisme « L'armoire à graines » à organiser une journée de distribution d'arbres à l'occasion du mois de l'arbre et des forêts le samedi 18 mai, dans l'espace situé sur le côté de la Bibliothèque municipale. La distribution sera gratuite pour tous les résidents de la Mitis et aura lieu de 12h30 à 16h30.

24.03.149

**AUTORISATION DE PRÊT DE BARRIÈRES ANTIÉMEUTES AUX ORGANISATIONS DU FESTIVAL COUNTRY-WESTERN ET SPORTART DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL**

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le prêt de 15 barrières antiémeutes à l'organisation du Festival Country-Western et de Sportart de la municipalité de Saint-Gabriel pour une activité prévue le 23 mars prochain.

24.03.150

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE CLUB RICHELIEU DE MONT-JOLI**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise, monsieur Martin Soucy, maire à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'entente intervenue avec le Club Richelieu de Mont-Joli concernant une aide financière pour le nouvel aménagement du parc Richelieu. Cette entente est d'une durée de 12 ans, pour une contribution totale du Club Richelieu de 24 000\$.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

24.03.151

### **ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RÉGION DE MONT-JOLI**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du service incendie de la Ville de Mont-Joli a présenté le rapport annuel 2023 au regroupement du service de sécurité incendie de la Région de Mont-Joli;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du regroupement pour l'acceptation du rapport annuel;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal confirme qu'il a pris connaissance du rapport annuel 2023 du service de sécurité incendie de la région de Mont-Joli et l'accepte tel que rédigé.

24.03.152

### **AUTORISATION DE RÉSILIATION DES ENTENTES NUMÉROS 1459 ET 33-17 INTERVENUES ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LA GESTION DES FEUX DE CIRCULATION SUR LE BOULEVARD GABOURY**

**CONSIDÉRANT QUE** le boulevard Gaboury de la ville de Mont-Joli est sous la gestion du ministère du Transport et de la Mobilité durable;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Ville de Mont-Joli ont conclu des ententes de partage de responsabilités pour la gestion des systèmes de feux de circulation sur le boulevard Gaboury de la ville de Mont-Joli;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable souhaite reprendre la gestion des systèmes de feux de circulation sur le boulevard Gaboury de la ville de Mont-Joli;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli considère que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a rencontré ses obligations face aux ententes 1459 et 33-17;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli est favorable à la résiliation de ces deux ententes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a accepté les propositions d'intervention du ministère des Transports et de la Mobilité durable relativement à l'implantation des systèmes de feux de circulation sur le boulevard Gaboury par les résolutions numéro 86-08 du 14 février 1986 et 00.10.631 du 2 octobre 2000;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la résiliation de l'entente numéro 1459 intervenue le 19 mai 1987 et de la résiliation de l'entente 33-171 conclue le 8 novembre 2000.

Par la même résolution, le conseil autorise monsieur Martin Soucy, maire et/ou monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli tout document se rapportant à ces résiliations d'ententes.

## TRAVAUX PUBLICS

24.03.153

### **AUTORISATION D'OCTROI DE CONTRAT – LOGICIEL CTSPEC**

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition du logiciel CTSpec pour l'hébergement, l'analyse et l'inspection de conduites souterraines, et ce, au coût de 5 981.25\$ plus les taxes pour l'année 2024 et de 4 935\$ par année subséquente jusqu'en 2027.

## AFFAIRES NOUVELLES

24.03.154

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERVENUE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC, SECTION LOCALE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'entente intervenue dans le cadre de la négociation entre la Ville de Mont-Joli et le syndicat des pompiers et des pompières du Québec, section locale de Mont-Joli.

24.03.155

**AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX VÉHICULES UTILITAIRES À RIMOUSKI MITSUBISHI**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de deux véhicules utilitaires, soient deux modèles RVR 2020 et 2022 pour des montants respectifs de 25 288.75\$ et 29 318.63\$ taxes incluses à Rimouski Mitsubishi. L'achat des véhicules sera financé par le surplus non affecté.

24.03.156

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle taxes incluses à l'association suivante :

- Ordre des technologues professionnels du Québec 596.91\$

24.03.157

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – VOLET 2 DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a fait des démarches auprès du Bureau de Normalisation du Québec pour le programme de certification *BNQ 2507-400 : terrains industriels prêts à l'investissement*;

**CONSIDÉRANT QUE** le BNQ a accordé à la Ville de Mont-Joli, le 6 juillet 2023, une admissibilité préliminaire;

**CONSIDÉRANT QUE** cette admissibilité permet à la Ville de Mont-Joli de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique – volet 2 du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour obtenir une subvention afin de défrayer jusqu'à 60% des coûts des études requises à la certification du programme de *certification BNQ 2507-400 : terrains industriels prêts à l'investissement*;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a pris connaissance des modalités d'application du programme d'appui aux projets de développement économique – volet 2 et s'engage à les respecter;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant préliminaire estimé par la Ville de Mont-Joli pour faire les études exigées à la certification est de 150 000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli s'engage à remettre tous les documents nécessaires afin de compléter sa demande;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et/ou Claude Vézina, chargé de projet à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli tous les documents relatifs à la demande;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dépôt de cette demande d'aide financière au Programme d'appui aux projets de développement économique – volet 2 du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**24.03.158**

#### MOTION DE FÉLICITATIONS

Dernièrement, les ensembles de guitare du Mistral ont participé au MusicFest de Montréal, un festival pédagogique de musique d'ensemble qui attire annuellement plus de 150 ensembles de partout au Québec.

Lors de cet événement, qui a eu lieu du 12 au 15 mars, les ensembles de guitare du Mistral se sont démarqués en remportant trois notes d'argent.

Pour saluer cette bonne performance, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations aux ensembles de guitare du Mistral et à leur enseignant Berthier Francoeur.

**24.03.159**

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

**24.03.160**

#### CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 23 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière